

**Dans la séquestration, tout est bon !**

Gauthier Corbat (Le Centre)

La COP 28 de Dubaï en a largement débattu : la séquestration carbone est devenue un outil inévitable pour lutter contre le réchauffement climatique et contenir l'augmentation des températures. Le Plan climat Jura (PCJ) l'inclut dans son programme d'interventions, en soutenant notamment des actions de captation dans les sols (objectif C3.1 du Plan climat Jura). En revanche, le Plan climat Jura ne dit rien de l'important potentiel que représente pour le Jura la valorisation du CO<sub>2</sub> issu d'activités industrielles et agricoles. Sous forme solide grâce à la production de biochar ou sous forme liquide par le biais d'une liquéfaction des gaz résultants de la méthanisation, le CO<sub>2</sub> capturé est susceptible d'apporter de nouveaux débouchés à certains pans de l'économie jurassienne. Plus encore, cette fixation du CO<sub>2</sub> peut servir d'ingrédients à des mélanges bitumeux et drastiquement améliorer le bilan carbone des infrastructures de mobilité du canton que le Plan climat Jura veut établir (objectif B3.4).

Le canton de Bâle s'est montré pionnier en la matière puisque depuis l'automne 2023 un asphalte négatif en CO<sub>2</sub>, dit autrement, qui absorbe plus de CO<sub>2</sub> qu'il n'en produit, est d'ores et déjà exploité par les ponts et chaussées. Cet asphalte est le fruit d'une collaboration entre le Département des travaux publics et des transports et l'Institut bâlois de technologie des matériaux. Selon un communiqué récent du Canton, la pose de cet asphalte permet de stocker par année 450T d'équivalent CO<sub>2</sub> de plus que ce que sa production génère ; transport et pose compris. Bâle a l'ambition de généraliser l'utilisation de cet asphalte pour la rénovation des routes sur l'ensemble du territoire. L'optimisation des mélanges se fait en collaboration avec des centrales d'enrobage et permet donc aussi de nouvelles synergies entre l'Etat et le secteur du génie civil régional. Si son prix est pour l'heure plus élevé – 10 à 15% - il est en revanche présumé plus robuste et donc plus durable. Des tests sont également en cours afin de déterminer si son potentiel absorbant en matière de nuisance sonore est avéré.

La lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, outre ses vertus climatiques, ouvre à des rapprochements entre des domaines d'activités qui s'ignoraient. Elles renforcent les partenariats en circuit courts et la mise en commun des compétences. Cette captation de CO<sub>2</sub> à Bâle dans le cadre de cet ambitieux projet d'asphalte vert en est la parfaite illustration. Le Canton du Jura possède bien des atouts pour faire sienne l'expérimentation bâloise. Outre des productions locales et des acteurs compétents, il jouit d'une relation privilégiée avec son voisin, notamment via Basel Area. On veut croire que l'importation d'un tel asphalte dans le Jura puisse faire l'objet d'un échange d'expériences. Son utilisation contribuerait de manière significative aux objectifs de réduction carbone du Plan climat Jura, et simultanément offrirait de nouvelles solutions aux entreprises et exploitations agricoles jurassiennes désireuses de se diversifier et d'investir dans la séquestration du CO<sub>2</sub>.

**Nous demandons au Gouvernement de tout mettre en œuvre pour introduire puis généraliser l'utilisation d'un asphalte vert dans le Jura.**

Gauthier Corbat (Le Centre)

## Co-signataires

- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Samuel Rohrbach (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Stéphane Theurillat (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)
- Gérard Bonvallat (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 06 mars 2024